

# La vie ensemble



JOURNAL DE LA COMMUNE DE BARSAC - Mars/Avril 2022

ESPACES

NATURELS SENSIBLES

## Une richesse à préserver



Facebook : Ville de Barsac

[www.barsac.fr](http://www.barsac.fr)





Dominique Cavaillois, Maire de Barsac, vous reçoit sur rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie au 05 56 27 43 00 ou par mail à [accueil@barsac.fr](mailto:accueil@barsac.fr)

## Edito

### Chères barsacaises, chers barsacais,

Depuis le budget de 2005 nos finances sont équilibrées et, cette année encore, nous dégagons une marge confortable pour préparer l'année à venir. Cette gestion rigoureuse de nos finances s'impose à nous comme une évidence, pour limiter toute augmentation des impôts communaux. Depuis 2014, tout en continuant à investir, nous avons réduit notre taux d'endettement, ce qui nous permet de retrouver une capacité d'emprunt très importante.

De 2005 à 2014, pour dynamiser et rendre plus attractif le centre bourg, nous avons entrepris de grands travaux comme la Convention d'Aménagement de Bourg, qui a vu la transformation de la traversée de Barsac, mais aussi le contournement des écoles avec son parking. Pour donner une chance à notre poste d'exister, nous avons fait construire un bureau de poste en bord de la départementale, ce qui a permis de le pérenniser avec en prime l'installation d'un distributeur de billets qui est un atout majeur pour nos commerces.

Tous ces investissements importants, mais nécessaires, ont redonné un souffle à l'essor de notre commune. Il nous faut continuer pour finaliser cette transformation qui va rendre notre village encore plus agréable à vivre. Une commune qui a un taux d'endettement avec une capacité de remboursement de 4 ans et demi comme la nôtre, est une commune qui investit pour l'avenir, pour sa population, pour le bien vivre ensemble, sans mettre pour autant en danger nos finances.

L'ancien commerce du nom de « Lanneluc » est vendu et le nouveau propriétaire a pour intention d'y installer un magasin avec l'enseigne Carrefour. Stupéfaction et colère légitimes pour nos commerçants qui voient d'un très mauvais œil l'installation d'un tel magasin.

Juridiquement, la mairie ne peut rien faire car il existe en France le droit de libre concurrence. Nous sommes en RNU\* ce qui fait que nous ne pouvons plus préempter sur les bâtiments tant que le PLUI\* n'est pas voté par la CDC.

A ma demande la Chambre des Métiers avec Nathalie Laporte, Présidente, et Béatrice Beaugous, vice-présidente, et tous les commerçants, nous nous sommes réunis pour mieux appréhender et trouver comment agir. Une étude va être réalisée par la chambre des métiers, financée par la mairie, sur le dynamisme de notre centre bourg et les besoins qui seraient les nôtres. Une nouvelle fois je réitère tout mon soutien aux commerçants de Barsac, acteurs fondamentaux de la vie économique de la commune.

Malgré les gelées matinales de saison, le soleil fait renaître en nous cette envie de profiter de vivre en extérieur. Bon printemps à vous tous.

**Dominique Cavaillois**  
Maire de Barsac

\*Voir encadré p.3

### PRÉSENCE DES ÉLUS au conseil municipal

	18/11	14/12	24/01
Dominique CAVAILLOIS	✓	✓	✓
Béatrice CARRUESCO	✓	✓	✓
Michel GARAT	✓	✓	✓
Catherine MARCHAL	✓	P	P
Philippe BLOCK	✓	✓	✓
Charlotte VALLOIR	✓	P	A
Xavier MUSSOTTE	✓	A	✓
Typhaine GUEZET	A	P	P
Mathias LOUIS	✓	A	A
Katell EYHARTZ	✓	P	✓
Damien AUDEMA	✓	✓	P
Virginie CAILLEZ	✓	✓	✓
Mohameth TRAORE	✓	P	A
Pascale NION	✓	✓	✓
Cédric PRAT	P	✓	A
Sandra CHADOURNE	✓	✓	✓
Patrick GRASZK	✓	✓	✓
Isabelle ROY	✓	A	A
Benoît TRABUT-CUSSAC	✓	✓	✓

Légende : ✓ Présent P: Pouvoir A: Absent E: Excusé

### LE CARNET

#### Naissances

Maryonn ROUANET GOBLET le 20 février 2022  
chez Océane GOBLET et Ugo ROUANE

#### Pacs

Anabelle GIRAUDON et Maël BESSE  
Le 14 janvier 2022

Valérie LEAUTHIER et Christophe DAT  
Le 24 janvier 2022

#### Décès

Hans DEGREMONT le 29 décembre 2021

Jean-Marie TURTAUT le 15 janvier 2022

Dany SAP le 18 janvier 2022

Claude DAVID le 05 février 2022

Régine ESPAGNET le 13 février 2022

LA VIE ENSEMBLE est le journal communal édité par la Mairie de Barsac - 23 place Paul Doumer 33720 Barsac - 05 56 27 43 00 - [mairie@barsac.fr](mailto:mairie@barsac.fr) - Directeur de la publication : Dominique Cavaillois - Photos : Adobe Stock Photo, Muriel Miccoli - Graphisme et rédaction : [www.impulse-communication.com](http://www.impulse-communication.com) Impression : Sauternes Impression à Toulence - Dépôt légal : à la parution Reproduction interdite - Imprimé sur papier recyclé.

## La vie municipale



Afin de répondre à la pénurie de médecins, valable sur l'ensemble du territoire, la municipalité avait fait le choix de réhabiliter le bâtiment rue du 11 novembre, à proximité de la pharmacie et des commerces. Après la réalisation des travaux, terminés début 2019, il se compose de 3 cabinets médicaux et d'une salle d'attente. Un monte personnes a été installé dernièrement. Mais malgré tous les efforts de l'équipe municipale, le recrutement de nouveaux médecins reste une réelle problématique. Nos voisins du Sud-Gironde bénéficient du classement en zone de revitalisation rurale, ce qui permet aux entreprises, et notamment aux médecins, d'être défiscalisés au moment de leur installation. Cela explique en grande partie la réticence des soignants à venir s'installer dans notre secteur. Suite à la rencontre avec Marlène Gérard, propriétaire de la maison de santé pluridisciplinaire « des Grandes Vignes » de Preignac, le choix a été fait de faire travailler nos deux structures ensemble. Le cabinet médical de Barsac va donc rejoindre le pôle de Preignac pour offrir plus de services dans les meilleures conditions. Ce partenariat permettra d'accueillir plusieurs spécialistes des services de santé au cabinet médical de Barsac.

### CONSEIL MUNICIPAL

#### Nouveau membre et nouvelle fonction

André Dubourdieu entrera au Conseil Municipal suite au départ de Typhaine Guézet qui a quitté Barsac récemment pour s'installer dans une nouvelle région avec sa famille. Mathias Louis, pour des raisons personnelles, démissionne de son poste d'adjoint, mais restera conseiller municipal délégué aux finances.

## Pas d'augmentation de la taxe foncière

Comme annoncé lors des vœux du Maire, les taxes locales n'augmenteront pas cette année encore. Une seule augmentation en 2014 de 1%. Il n'y a aucune raison d'augmenter les impôts quand l'équilibre financier est bon. Comme tous les ans depuis 2005 nous dégagons un excédent de fonctionnement ce qui nous permet de préparer nos investissements et surtout de pouvoir les planifier sur du long terme. Notre capacité de remboursement de nos emprunts est de 4 années et demie, notre capacité d'emprunt est de plus de 700 000 euros, ce qui est énorme. Cette gestion rigoureuse nous permet de préparer sereinement l'avenir, ce que nous nous employons à faire.

Le CCAS est à votre écoute tous les jeudis de 9h à 12h30 sur rendez-vous au 05 56 27 43 00



### EGLISE SAINT-VINCENT DE BARSAC Travaux de toiture

Des problèmes récurrents de toiture viennent altérer et endommager les murs de notre belle église. Des travaux sont nécessaires. Afin d'obtenir des subventions pour la réalisation de ces travaux d'envergure, une demande doit être déposée auprès de la DRAC et du Département. Ces derniers ont stoppé les financements pour 2022 et reporté l'étude des projets pour 2023. Dans cette optique, Monsieur Christophe Mallet, ingénieur de la DRAC, nous apporte tout son soutien et son aide technique sur le dossier afin de déposer la demande fin 2022.



## ESPACES NATURELS SENSIBLES

# UNE RICHESSE À PRÉSERVER

En concertation avec les techniciens du Syndicat du Ciron et les services compétents du Département, le périmètre de l'ENS va être étendu sur la Commune de Barsac grâce au droit de préemption. La création de Zones de Préemption des Espaces Naturels Sensibles (ZPENS) est un dispositif juridique donnant le droit de préemption au Département. Cette compétence a ensuite été déléguée à la Commune de Barsac qui devient alors acquéreur prioritaire lors de la mise en vente d'une parcelle située sur ces zones. Toutes les parcelles rachetées ainsi pourront ensuite être mises à disposition de la Société de Chasse de Barsac par convention afin de faire revenir des centaines d'espèces présentes sur les bords de Garonne comme il y a 60 ans.

**Afin de préserver les espaces naturels sensibles de Barsac, qui participent largement à la qualité de notre cadre de vie, la Commune, en partenariat avec le Département et le Syndicat du Ciron, va étendre ses zones naturelles protégées.**

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) représentent un patrimoine d'intérêt collectif reconnu pour ses qualités écologiques et paysagères qu'il est nécessaire de sauvegarder, valoriser et transmettre. Ils accueillent des habitats et des espèces animales ou végétales à protéger.

## URBANISME POS, PLUi, RNU et droit de préemption

A la fusion des Communautés de Communes, en 2019, l'État a demandé aux CDC de mettre en place le PLUi. En attendant, la CDC de Podensac et Barsac sont passées sous le régime RNU, le POS étant caduc depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Ce règlement ne donne plus le droit à la Mairie de préempter les bâtiments et constructions lors de leur mise en vente.

## Nouveau service « paiement de proximité »



Pour payer en espèces\*, rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo

\* en espèces, dans la limite de 300 €, ou par carte bancaire, dans la limite de 300 € uniquement pour les avis d'imposition (impôt sur le revenu, taxe d'habitation et taxe foncière).

## COMMERCE DE PROXIMITÉ

# Un service de plus chez Guicheney

Pour payer en toute confidentialité vos avis d'impôts, vos amendes, vos factures de cantine, de crèche, ou d'hôpital, vous pouvez désormais vous rendre au Tabac/Alimentation Guicheney à Barsac, partenaire de la Direction Générale des Finances Publiques. Vous pouvez régler jusqu'à 300 euros en espèces ou par carte bancaire. L'avis ou la facture à payer doit comporter un « QR code » et la mention « payable auprès d'un buraliste » doit être indiquée. Il n'est pas nécessaire de confier sa facture au buraliste et celui-ci n'a accès à aucune information de nature personnelle. Ce nouveau service permet de régler des factures du quotidien ou des avis d'impôts au plus près de votre domicile et à des horaires élargis.

Liste des buralistes partenaires : [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

## Comment payer ?

- 1 Vérifiez que votre avis, comporte :  
- un QR code  
- la mention payable auprès d'un buraliste dans les modalités de paiement
- 2 Rendez-vous chez votre buraliste avec votre facture, scannez et payez en toute sécurité.



JUMELAGE BARSAC SAINT-CERNIN

## Visite à Saint-Cernin de la délégation de Barsac

La délégation du Jumelage de Barsac, sous la directive de Virginie Cailliez, s'est déplacée le samedi 12 février à Saint-Cernin pour participer à l'assemblée générale du Comité de Jumelage Barsac/Saint-Cernin. Dans une ambiance conviviale, les idées n'ont pas manqué pour continuer à faire vivre le jumelage, notamment entre les écoles. Afin de soutenir le jumelage, des bandanas faits par le Comité de Saint-Cernin sont en vente à 10€.

**MIEUX DANS MA VIE, ENVIE DE SPORT**

**! OUVERT À TOUS ! ET GRATUIT**

SUR RENDEZ-VOUS...

## LA MAISON SPORT SANTÉ Accompagnement personnalisé

La Maison Sport Santé en Sud-Gironde propose des rendez-vous d'accompagnement et d'information personnalisés afin d'établir des bilans de forme et des orientations vers une pratique physique adaptée. Les entretiens sont gratuits et ouverts à tous. Prochain rendez-vous le vendredi 11 mars.

Renseignements et prises de rendez-vous :  
Pôle d'accompagnement Citoyen  
15, rue de l'Oeuille - Cadillac  
07 86 42 68 63 – 06 76 54 77 52  
[maisonsportsante@polesudgironde.fr](mailto:maisonsportsante@polesudgironde.fr)



RÉTRO PASSION DES DEUX RIVES

## L'AMOUR DES VIEILLES VOITURES

Après avoir fait son premier galop d'essai en organisant un rassemblement de véhicules à Podensac le 26 septembre dernier, qui a remporté un succès inespéré, les organisateurs ont décidé de créer leur association, dont le siège est à Barsac. C'est ainsi que Rétro Passion des Deux Rives a vu le jour le 22 janvier. Réunis autour du même plaisir de l'esthétique et de la performance automobile et des deux roues, le bureau est composé de Joël Callen, président, entouré de Christophe Cluchet, vice-président, Jean-Claude Bernard, trésorier, et le secrétaire André Maulet. Déjà forte de 30 membres dès sa création, l'association a plusieurs projets en route. Le premier rassemblement est prévu pour le 1<sup>er</sup> Mai à Cadillac. Il regroupera près de 300 véhicules lors d'une exposition dans l'enceinte de la ville fermée à la circulation pour l'occasion. Il sera suivi par un rassemblement au Port de Barsac, dont la date n'est pas encore arrêtée, puis le 25 septembre à Podensac avec la réédition de l'évènement sur la zone commerciale des Coudannes. Hormis les rassemblements d'automobiles anciennes, de prestige ou d'exception ainsi que des motos anciennes, RP2R, proposera des sorties rallye les dimanches en matinée ainsi que des visites de musées, de châteaux et des soirées festives. Périodiquement, des petits rassemblements seront proposés à la Guinguette « la Closière » à Cadillac et aux beaux jours quelques balades bien sympathiques de part et d'autre des 2 rives.

Passionnés d'automobiles et de deux roues, propriétaires ou sympathisants, rejoignez l'association !

Cotisation annuelle : 20€.

Contact : 06 30 99 06 19 ou 05 57 98 47 75



VÉLO CLUB BARSACAIS

## La saison démarre sur les chapeaux de roues

Après deux ans de pause, le Vélo Club Barsacais repart de plus belle. La nouvelle saison va débiter le 26 mars avec l'organisation du souvenir Robert LIRE Georges DANGLADE sur le célèbre circuit de La Pinesse à Barsac. Vous y retrouverez nos coureurs habitués et ferez la connaissance des nouvelles recrues du club : Yannick, Bruno, Lucas, Pierre. Le 15 mai, le VCB vous donne rendez-vous au championnat de Gironde à Sainte Croix du Mont et le 2 juillet retour à La Pinesse pour le Grand Prix de la Municipalité. Enfin le 20 août à FARGUES, se tiendra le Grand Prix Claude MAGNI. Nous remercions tous les bénévoles qui continuent à œuvrer au sein du club.



AIPEEB

## Carnaval des écoles

Rendez-vous à 16h20 devant les écoles. Défilé dans les rues de Barsac avec les Nouveaux Saltimbanques. Goûter et apéritif offerts par la Mairie. Organisé en partenariat avec l'AIPEEB. Attention, pas d'accueil périscolaire ce jour-là.



Entente1 U12-U13/Girondins

ÉCOLE DE FOOT

## Les entraînements continuent

Malgré le fort impact du COVID sur nos effectifs, les entraînements et matchs continuent. Les U6-U7 et U8-U9 poursuivent leur apprentissage avec un effectif stable lors des entraînements mis à part une légère diminution des participations aux plateaux du samedi. Les conditions hivernales et les cas contacts en sont la principale raison. Les U10-U11 continuent à nous épater de jour en jour (14 victoires en 15 matchs sur les 2 équipes). Ce groupe d'un peu plus de 30 joueurs est très attentif et très agréable à diriger pour les éducateurs. Tout laisse à penser que cette catégorie sera une génération forte pour ces prochaines années. Les U12-U13 reste le groupe le plus touché par le COVID pour nous, mais aussi pour les autres clubs. De nombreux matchs ont été reportés ou annulés, fauchant ainsi leur dynamique. Néanmoins, les résultats du début de saison ont permis, notamment à l'équipe Entente 1, de monter d'un niveau et d'hériter d'une poule pour la dernière partie de saison très intéressante, avec notamment la réception d'une équipe des Girondins de Bordeaux et des déplacements prévus pour rencontrer les clubs de Mérignac Arlac et du SA Mérignac, des clubs phares du district girondin. Chez les séniors, le début d'année est dans la continuité de l'esprit affiché fin 2021. Plus de sérieux, plus d'implication et les performances sur le terrain sont nettement meilleures. Bravo à eux, il faut continuer et finir la saison en beauté. Enfin, nous souhaitons la bienvenue à Julian dans notre club. Employé en tant qu'éducateur pendant 14 mois afin de valider son BPJEPS sports et activités collectives, il est déjà très apprécié par le staff et surtout par nos footballeurs en herbe. Très impliqué, ses qualités d'éducateur sont indéniables.

En perspective de la saison prochaine, l'école de football recrute dès à présent des jeunes joueurs de tout âge pour renforcer ses effectifs ainsi que des éducateurs ou accompagnants intéressés pour

rejoindre le staff.

Contact : Nicolas  
06 61 91 61 76



## AGENDA MARS/AVRIL

### 12/03 | CONCERT Les Naufragés – La Fiancée du Pirate

Organisé par l'association « Montez le son » à partir de 19h30 à la salle Bastard le samedi 12 mars. TARIFS : Prévente : 12€ – sur place : 15€ / 9€ sur place pour PMR & demandeur d'emploi (avec justificatif) / Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Billetterie en ligne et infos : [www.montezleson.fr](http://www.montezleson.fr)

### 18/03 | CARNAVAL DES ÉCOLES

Rdv à 16h20 devant les écoles. Défilé dans les rues de Barsac avec les Nouveaux Saltimbanques. Goûter et apéritif offerts par la Mairie. En partenariat avec l'AIPEEB.

### 19/03 | CÉRÉMONIE 19 MARS 1962

A 16h Place Franck Chassigne avec la FNACA. Commémoration du cessez-le-feu du 19 mars 1962 à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

### 26/03 | COURSE CYCLISTE

Souvenir Robert Lire et Georges Danglade sur le circuit de La Pinesse avec le Vélo Club Barsacais

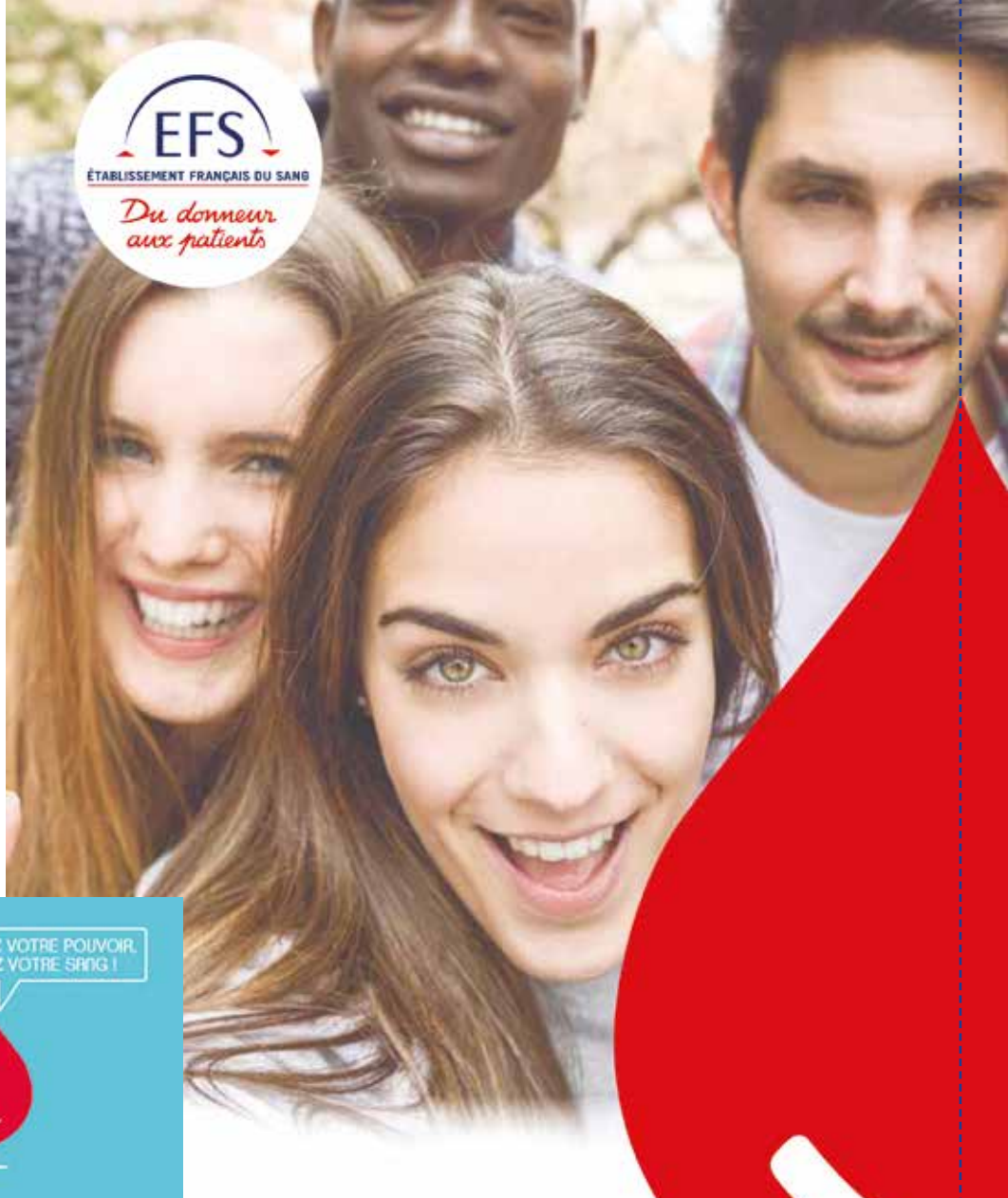
### 02/04 | LOTO DU COMITÉ DES FÊTES

A partir de 19h30 à la salle Bastard. Début des jeux à 21h. 40 lots à gagner ! Bons d'achats, bourriche 15 lots, jambons, petits électroménagers et plus encore ... 1,50€ le carton - 1€ à partir du 11<sup>ème</sup>. Boissons, crêpes et sandwichs sur place. Dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Renseignements : 06 14 81 31 74

### 10 et 24/04 | ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Salle Bastard de 8h à 18h

Afin de mettre en place une collecte de sang sur Barsac, le CCAS doit récolter au minimum 100 promesses de don. Si vous êtes intéressés, nous vous remercions de retourner le coupon réponse suivant à la Mairie, 23 place Paul Doumer 33720 Barsac. Vous pouvez également vous inscrire par téléphone au 05 56 27 43 00



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,  
DONNEZ VOTRE SANG !

## Promesse de don



### ➔ Vos coordonnées :

O Mme O M.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone :

Email : .....@.....

➔ Nombre de personnes intéressées : .....

### Pensez à faire le test d'éligibilité !

Ce test a vocation à vous alerter sur les principales contre-indications au don de sang. Son résultat est donné à titre indicatif. Seul le médecin ou l'infirmier(e) habilité(e) détermine votre aptitude au don. Retrouvez ce test sur [dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr), rubrique « Puis-je donner mon sang ? ». Ce questionnaire est également disponible en Mairie sur simple demande.



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,  
DONNEZ VOTRE SANG !

